Des maladies du coeur et de la digitale / par le Docteur A. Matthey.

Contributors

Matthey, André, 1779-Todd, Robert Bentley, 1809-1860 (Associated name) Royal College of Physicians of London

Publication/Creation

[Geneve(?)]: Bibliothèque Universelle, 1834.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ybtgcnd8

Provider

Royal College of Physicians

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org DES

MALADIES DU COEUR

ET

DE LA DIGITALE.

PAR LE DOCTEUR A. MATTHEY, de sjoniere des Academies de Tueria, de dijes,

TIRÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE, FÉVRIER 1854.

à Monsioner le & Todal

ALADIES DU COEUR

ET

DE LA DIGITALE.

PAR LE DOCTECH & MATTHEY pet efecture de dies

der de la bibliothèque unit marille, séprint 4854.

It enties to I Todal

P'autien

2828282828282828C8C8C8C8C8C8C8C

DES MALADIES DU COEUR ET DE LA DIGITALE.

Gaudeant bene nati.

Il n'est personne qui, dans le cours ordinaire de la vie, n'ait eu l'occasion d'observer; 1º que certains individus sont, plus facilement que d'autres, exposés aux atteintes morbifiques; 2º que les uns sont frappés spécialement dans tel ou tel système d'organes, dans tel ou tel viscère, et de tel mode d'affection morbide plutôt que de tel autre; 3º enfin que, parmi ceux qui passent pour les plus robustes, qui sont doués, en apparence, d'une force vitale, plus puissante, plus tenace, quelques-uns, à la première atteinte d'une maladie aiguë, succombent avec une rapidité effrayante; tandis que les gens débiles, d'une grande susceptibilité nerveuse, d'une constitution maladive, résistent quelquefois aux maux qui semblent les plus graves, et vivent long-temps sous le poids des souffrances, avec des désordres morbides des fonctions et des tissus des organes, qui paraissent devoir donner le plus promptement la mort. Ceux-ci ne peuvent mourir; ceux-là tombent comme des

mouches: c'est ce qu'on remarque surtout dans les épidémies du typhus, du choléra, etc.

En réfléchissant sur ces différences, bien frappantes, on ne peut s'empêcher d'en chercher et d'en reconnaître le principe et la cause.

Chaque germe ne reçoit-il pas, au moment même de la fécondation, une certaine somme de puissance organisante, ou de force de vie, qui détermine le plus ou le moins de bonne conformation du corps, de développement matériel, ou d'activité de fonctions des organes (cérébraux, respiratoires, circulatoires, digestifs, etc.)?

En second lieu, la faculté de résister aux agens nuisibles (intempérance, émotions morales, maladies, poisons, médicamens), de supporter les excès en tout genre, et de prolonger une existence que ces excès mêmes semblent tendre à abréger, cette force de résistance, dis-je, n'est-elle pas le produit de l'organisation primitive, générale, ou plus spécialement encore, de l'énergie de l'appareil cérébrospinal, d'où naît la puissance nerveuse? N'est-ce pas dans les degrés si variés de cette puissance vitale, qu'il faut chercher le principe de la longévité, chez les uns, et de la mort prompte, chez les autres? N'est-ce pas, enfin, à cette force d'innervation, d'électrogalvanisme (si l'on veut), qu'il faut avoir recours pour expliquer la persistance des fonctions et de la vie, dans les cas les plus graves de lésions organiques? Lésions dont l'ouverture cadavérique découvre à nos yeux étonnés toute l'étendue et l'énormité, à peine soupçonnées durant la vie du malade. Voyez Morgagni, Lieutaud, Portal, etc., et comparez ces tableaux effrayans d'anatomie pathologique avec les apparences d'intégrité, de régularité, de santé et de force, que présentent la plupart des sujets morts après quelques jours de maladie aiguë (inflammation, toux, rhumatisme, goutte remontée, tétanos, etc.), ou emportés subitement comme par un coup de foudre. Vous comprendrez les rapprochemens qu'il est permis de faire de la pile galvanique avec le corps organisé, vivant, et du fluide invisible qui meut une aiguille aimantée, avec le principe de vie qui anime le corps animal : vous verrez comme l'arrêt subit de son activité donne la mort, tandis qu'il surmonte long-temps les obstacles mis par degrés à son entier développement.

La philosophie médicale et l'art de guérir peuvent tirer parti de ces vérités physiologiques: c'est ce que je me propose particulièrement de démontrer par quelques exemples tirés des maladies organiques, réputées incurables.

En parlant du traitement des maladies du cœur, Odier dit qu'il faut, dans tous les cas, chercher par tous les moyens possibles à diminuer l'impétuosité de la circulation: pour cet effet, il conseille de petites doses de nitre fréquemment répétées, le repos absolu, sauf l'exercice à cheval ou en voiture, et le régime anti-phlogistique. A l'aide de ces moyens curatifs long-temps continués, j'ai vu, ajoute notre excellent Professeur, des maladies de ce genre, qui paraissaient incurables, se guérir peu à peu parfaitement.

D'après l'énumération effrayante des causes physiques et morales qui tendent à troubler l'action physiologique du cœur, Corvisart est étonné que la vie subsiste et surmonte si long-temps ces obstacles. Nous avons vu plus haut comment peut s'expliquer cette lutte prolongée.

D'autre part, il reconnaît la difficulté, l'impossibilité même, de signaler l'époque où débute la maladie organique du cœur, où la simple palpitation de cet organe se termine par la dilatation, l'induration, l'ossification des ventricules et des oreillettes.

Il résulte de ses nombreuses observations, 1º que certains vices organiques n'existent pas toujours dans les cas où les signes semblent d'abord les rendre manifestes, et qu'ainsi les signes les moins équivoques sont insuffisans quelquefois pour éclairer le médecin sur la nature de la maladie. Il en cite un exemple remarquable chez un pharmacien, pris, à la suite d'affections morales, de palpitations violentes et de battemens déréglés dans la région du cœur, de gêne extrême dans l'acte de la respiration (p. 124). «Le soupçon, » dit-il, « que je conçus alors, d'une lésion organique du cœur, fit place à l'espoir qu'une simple affection spasmodique pouvait donner naissance à cette série de phénomènes morbides. En effet, les boissons adoucissantes, le traitement moral, dissipèrent en quinze jours une maladie qui datait de cinq mois son existence.... Combien, » ajoute Corvisart, " ne pourrait-on pas citer d'exemples analogues, pris dans le plus grand nombre des femmes qui éprouvent des maladies nerveuses, des suppressions de règles, et chez lesquelles la santé est revenue après cette évacuation périodique (ou après sa cessation complète, à l'âge critique). »

2º Les moyens thérapeutiques qui réussissent le mieux comme palliatifs ou curatifs, dans bien des cas, sont ceux qui tendent à faciliter la circulation, en diminuant

la pléthore sanguine ou séreuse; tels sont les diurétiques, les purgatifs (dans les affections sympathiques des entrailles, dans l'inactivité des reins, de la peau). Les émissions sanguines, d'après les observations même de Corvisart, ont eu évidemment moins de succès que les diurétiques, et parmi ceux-ci on voit avec surprise que la digitale n'est pas mentionnée dans son excellente monographie: j'ai long-temps suivi la clinique de cet habile professeur (1), et je ne me rappelle pas avoir vu administrer ce puissant sédatif dans les irritations du cœur et le trouble de la circulation.

Il importe de fixer de nouveau l'attention des praticiens sur les effets et l'emploi de ce médicament. Donné à petite dose, l'estomac m'a paru toujours le supporter. Alors sa double action, sédative du cœur, et excitante des reins, produit en peu de jours une amélioration sensible dans tous les symptômes; c'est ce que plusieurs médecins ont observé comme moi. Mais comme quelques-uns ont rejeté et décrié l'usage de la digitale, d'après quelques observations particulières sur son action irritante des organes digestifs, et comme je suis porté à croire que cet effet est le résultat seul de la dose exagérée de ce médicament, je crois utile de rapporter les observations suivantes qui militent en sa faveur.

Observation Ire. M. M.... de Grenoble, eut, à la suite

⁽¹⁾ Remarquons, en passant, que la plupart de ses élèves se plaignaient de maladies du cœur; j'étais du nombre; l'imagination est très-puissante au jeune âge. De nos jours certains disciples ne rêvent que gastro-entérite.

d'un chagrin profond, un dérangement notable des fonctions digestives et circulatoires. Lorsqu'il arriva aux bains de Saint-Gervais (avril 1833), il avait les jambes et les cuisses prodigieusement enflées, les lèvres violettes, les yeux jaunes, le regard triste, abattu, la respiration très-gênée, les battemens du cœur, énormes, irréguliers, le pouls troublé, intermittent, incomptable, les selles rares, les urines difficiles, peu abondantes, jumenteuses, le sommeil presque nul, troublé par des rêves effrayans et le réveil en sursant. Les médecins ordinaires l'ayant envoyé aux eaux, pour remédier principalement à l'affection morbide du foie, le malade fut soumis à leur usage, deux jours après son arrivée. La boisson passa mal et resta sans effet purgatif : les trois premiers bains augmentèrent l'oppression ; le coucher devint impossible; le malade passait la nuit dans un fauteuil; il y prit froid; tous les symptômes s'aggravèrent. Alors je l'obligeai à se tenir au lit et au chaud. Je sis appliquer un large vésicatoire à la cuisse, (le malade portait depuis un an deux cautères, l'un sur la poitrine, l'autre sur l'hypocondre droit); je prescrivis la crême de tartre incorporée avec du miel, un grain de digitale (sous forme de pilule, avec le sirop de gomme) matin et soir, et par dessus une tasse d'infusion de sureau avec un peu de vinaigre. Trois jours après, tout était amélioré; urines abondantes, selles naturelles, sueur générale, oppression et palpitations diminuées, pouls perceptible, plus régulier, plus lent. On continua les mêmes médicamens; de plus, le malade prit deux verres d'eau minérale à jeun, après la crême de tartre ; il recommença l'usage des bains. Le succès fut complet. Au bout

de quinze jours de ce traitement, le malade, qui d'abord ne pouvait faire deux pas sans être hors d'haleine, put monter à pied le chemin en zig-zag qui conduit au village de Saint-Gervais. De retour chez lui, il a pu reprendre ses occupations habituelles.

Il est bon de noter, 1° que le malade n'a pas pris plus de quatre grains de digitale par jour, quand on a cru devoir en augmenter la dose; 2° qu'il l'a suspendue et reprise avec succès, à la dose d'un ou deux grains, et qu'à cette dose l'effet sur les urines et le pouls était très-prononcé. Cependant nous n'en conclurons pas que la digitale agira de même dans tous les autres cas morbides, ou à une époque plus avancée de la maladie. L'observation suivante démontre, néanmoins, que ce médicament peut être utile, comme palliatif, dans les cas même d'affection organique manifeste.

Observation II. M. G..., âgé de soixante ans environ, était atteint d'hypertrophie du cœur (cœur trop gros), manifeste au timbre et à l'œil; les battemens étaient tumultueux, et s'étendaient sous tout le côté gauche du thorax; pouls intermittent, irrégulier, extravagant; oppression extrême, au moindre mouvement; impossibilité de dormir couché; extrémités enflées, face bouffie, lèvres violettes, urines presque nulles; (son père est mort de la même maladie). Le malade prit d'abord une, puis deux pilules composées de deux grains de digitale pourprée, et de deux grains de scille mêlés à l'oxymel scillitique. Douze de ces pilules suffirent pour calmer le trouble du cœur, rappeler les urines, dissiper l'enflure et l'oppression; de sorte que le malade peut se coucher et dormir étendu dans son lit.

Dans ce cas la disposition organique, héréditaire, est la seule cause évidente de l'affection morbide, incurable, du cœur: elle ne peut être rapportée, ni à la profession du malade, ni à ses excès en aucun genre, ni au transport de l'affection rhumatismale (1), ni à des émotions de l'âme vives et profondes. Ici la digitale et la scille ont agi avec succès comme palliatifs à plusieurs récidives.

Les mêmes moyens thérapeutiques m'ont réussi chez plusieurs autres malades atteints de désordres nerveux (sinon organiques) du cœur, et d'hydropisie générale, notamment chez deux femmes âgées, l'une de 80 ans passés, l'autre de 79. La digitale m'a réussi également comme simple sédatif des palpitations du cœur, sans enflure et sans suppression d'urine. Dans aucun de ces cas la digitale n'a été portée au-delà de quatre grains par jour; elle a constamment produit l'effet désiré, sans occasionner de désordre dans l'organe digestif.

J'ai donc lieu de penser, d'après ma propre expérience, que les accidens gastriques, observés par quelques praticiens, sont des cas exceptionnels et le résultat seul de la dose exagérée de la digitale, ou bien de l'existence si-

⁽¹⁾ Voyez mon Mémoire sur le rhumatisme du cœur; Journal de la Société de Médecine de Paris, 1813. J'ai fait insérer dans le même journal une observation d'hydrophobie; l'ouverture mit en évidence l'inflammation des gros troncs qui partent du cœur et cet organe gangrené. J'ai vu deux cas de morts promptes, à la suite de vives émotions de l'âme et d'angoisses extrêmes; je suis porté à croire que l'inflammation dont je parle, était la cause des symptômes: je n'ai pu m'en assurer par l'autopsie cadavérique, mais je crois devoir signaler ici mes conjectures.

multanée d'une irritation gastrique, qui doit toujours contr'indiquer l'emploi de la digitale (1).

En outre, il doit se rencontrer des individus dont l'estomac repousse ce médicament, comme d'autres repoussent le miel ou les fraises, sans que nous puissions connaître d'avance, ni expliquer cette antipathie, autrement que par la répugnance physiologique de l'organe qui en est frappé. Je crois que dans ces cas il faut tenter d'accoutumer par degrés l'estomac à l'impression du remède, en commençant par de très-faibles doses, (c'est ce que nous faisons quelquefois pour l'eau minérale), ou bien l'introduire par la peau ou par le rectum, quand la répugnance de l'estomac est invincible.

Au surplus, il est d'autres moyens thérapeutiques à la disposition du médecin. On vient de préconiser en dernier lieu les vertus de diverses préparations d'asperges, (extrait de griffes, sirop de pointes d'asperges, tablettes et gelée de la même plante); mais leur action diurétique, seule, est bien constatée; il y a du moins dissidence d'opinions sur leurs propriétés sédatives de la circulation. La digitale conserve donc encore sa prééminence dans les irritations du cœur. Si on l'administre en même temps que les eaux minérales de Saint-Gervais, je pense qu'on peut obtenir, dans bien des cas, d'heureux résultats de cette médication combinée. J'ai vu l'emploi seul du bain de vapeur réussir momentanément, dans un cas d'affection organique du cœur, bien manifeste; et l'usage de la bois-

⁽¹⁾ Voyez Journal de Médecine et de Chirurgie pratique, Paris, janvier 1834.

son et des bains simples être suivi d'une guérison complète, chez un jeune homme atteint de palpitations, de dyspnée, de désordre dans les fonctions de l'estomac, du foie, à la suite de maladies variées de la peau (d'humeurs rentrées). Dans un cas de palpitation nerveuse, par cause morale, les bains de pieds et de mains ont eu, seuls, quelque succès, le malade ne supportant aucun remède interne.

Mais il est des peines de l'âme et des maladies du cœur, que nulle médecine ne peut calmer, ni guérir : hæret lateri letalis arundo!

Il importe de ne jamais perdre de vue les limites du pouvoir médical; il ne faut pas le compromettre par des promesses stériles, exagérées; et d'autre part, il faut s'efforcer sans cesse de soulager, sinon de guérir le malade, en précisant avec soin les moyens les plus efficaces à administrer dans les cas les plus graves, les plus désespérés en apparence. Nous croyons avoir démontré suffisamment, par nos propres observations, que dans les maladies du cœur (organiques ou nerveuses), l'art médical doit s'attacher principalement à diminuer le trouble de la circulation, sans chercher vainement à guérir les vices organiques, supposés ou réels, qui sont au-dessus des ressources de la médecine, ou bien qui se guérissent spontanément à la longue.

Genève, 8 février 1834.